Image not found or type unknown

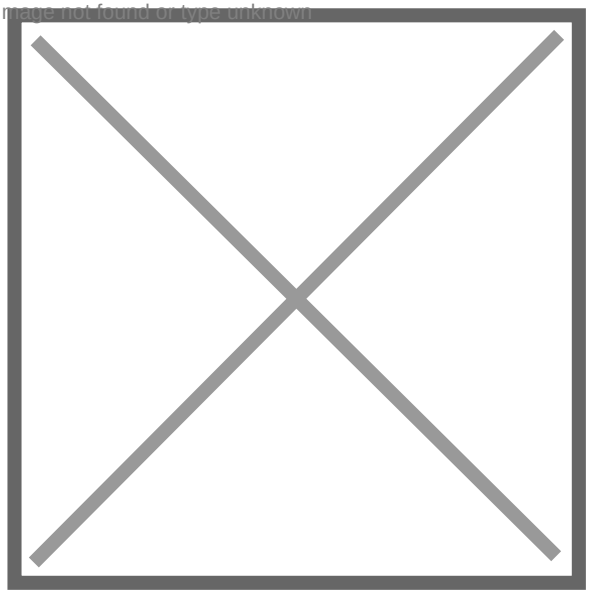

Resiliation judiciaire de mon contrat de travail

Par **JILIDI**, le **03/02/2012** à **09:04**

Bonjour,
j'ai demandé une résiliation judiciaire de mon contrat de travail car j'ai perdu toute confiance vis à vis de mon employeur
ce dernier à dépodé une offre d'embauche en ligne visant à me remplacer pendant mon arrêt maladie
cette faute est - elle assez grave pour invoquer un manquement à une de ses obligations contractuelles
je suis cadre directeur d'un hypermarché
merci de me répondre

Par **pat76**, le **03/02/2012** à **16:22**

Bonjour

Rien n'empêche votre employeur de prendre une personne en CDD pendant votre absence pour vous remplacer. Vous retrouverez votre poste à votre retour obligatoirement.

Si vous faites une procédure de résiliation judiciaire alors que la personne ne sera embauchée uniquement que pendant votre absence, vous risquez de voire le prolème se retourner contre vous.

Quand se termine votre arrêt maladie? Il aura été supérieur à 21 jours?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés